

# La Maison des Artistes

Association agréée par l'Etat pour gérer  
le régime obligatoire d'assurances sociales  
des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques

- Historique

- Organigramme

# Historique chronologique

**1952 = Création de l'Association LA MAISON DES ARTISTES (La M.D.A.)**

**1964 = Création de la Sécurité Sociale des artistes –**

Gestion confiée à La M.D.A.(agrément), par la loi N°64-1338 du 26 déc. 1964 (Loi Malraux) renforcée par la Loi du 31/12/1975.

**1978 = L'Etat renouvelle l'agrément de L'Association pour gérer le régime de Sécurité Sociale des Artistes graphiste et plasticiens (arrêté du 30/03/1978).**

**1980 = Reconnaissance de la Carte MAISON DES ARTISTES**

**1994/1995 = Séparation de l'Association et du régime de Sécurité Sociale à la demande du Ministère des Affaires Sociales et de la Cour des Comptes.**

La Maison des Artistes demeure l'organisme agréé par l'Etat pour gérer les Assurances Sociales des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques (L. 382-1 du Code de la Sécurité Sociale).

**1998 = Suppression du seuil de revenu obligatoire pour faire une demande d'affiliation**

**Aujourd'hui**, la Maison des artistes poursuit son œuvre et ses missions auprès des artistes dans un esprit de rassemblement, de convivialité, d'entraide et de réflexions pour améliorer la condition professionnelle des artistes.

# La Maison des Artistes

Association agréée par l'Etat pour gérer  
le régime obligatoire d'assurances sociales  
des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques

- Historique

- Organigramme

# www.lamaisondesartistes .fr



Entrée  
**MDA**  
ASSOCIATION  
Siège social  
(rue Berryer)

LA  
MAISON  
DES  
ARTISTES

Entrée  
**MDA**  
SERVICES  
ADMINISTRATIFS  
Sécurité sociale  
(avenue de Flandre)



PRESENTATION

ACTUALITES

DOCUMENTATION

ANNONCES

CONTACTS

- Info : Réunion d'information La Maison des Artistes le vendredi 13 mars, à partir de 18h, à la Salle des Fêtes

Abonnez-vous à la L@LETTRE

Crédits

SIÈGE SOCIAL

Pour des renseignements sur l'Association (aide sociale, aide juridique, carte d'accès aux Musées Nationaux, commissions, projets, etc.) contactez l'Association !

Siège social de l'Association

La Maison des Artistes  
11 rue Berryer  
75008 Paris  
Fax: 01.42.25.10.93  
contacts@lamaisondesartistes.fr

Du Mardi au Vendredi de 9h30 à 12h45 et de 14h à 17h30.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Pour des renseignements d'ordre administratifs (sécurité sociale, facturations, cotisations...) contactez le Service Administratif :

Service Administratif

La Maison des Artistes  
90, avenue de Flandre  
75019 Paris  
Tél: 01.53.35.83.63  
Par Email :

Pour les Artistes de A à F :

BIENVENUE A LA MAISON DES ARTISTES



CONVENTION EUROPÉENNE SUR LE STATUT DE L'ARTISTE PLASTICIEN

La Convention européenne ont été l'occasion d'échange et de débats fructueux et extrêmement amicaux. Ces deux jours ont été inaugurés par A Saal, Directrice du Centre Pompidou et par Olivier Kaepffel, Délégué aux Arts Plastiques au Ministère de la Culture.

Le 1er jour a été consacré à la présentation de la condition des artistes plasticiens dans chaque pays de l'Union européenne par les représentants des associations d'artistes.

Le 2e jour, organisé autour de tables de travail ont permis d'approfondir les aspects de la profession d'artiste plasticien autour de la définition d'un artiste professionnel, de la protection sociale, de la fiscalité, et des aides à la création.

Des communications respectivement de Monsieur Roger Karoutchi, Secrétaire d'état chargé des relations avec le parlement, auprès du Premier ministre et de Christiane Ramonbordes, Présidente de European Visual Artists, groupement européen de sociétés de droit d'auteur et Directrice de l'ADAGP, sont venues compléter ces discussions.

La Convention s'est clos par une soirée à l'UNESCO en l'honneur des artistes d'Europe, à laquelle a participé Monsieur Dominique Antoine, conseiller pour la Culture et l'Education auprès du Président de la République.

Vous pouvez revoir les débats de ces deux jours sur [www.conventioneuropennedesartsvisuels.eu](http://www.conventioneuropennedesartsvisuels.eu).

Rechercher...

Artistes Contemporains

EN BREF

- Reseau régional La Mai des Artistes
- Annuaire La Maison des Artistes

REVUE DE PRESSE

- Le statut de plasticien, février 2009
- Place des femmes dans l'art, 7 mars, 2009

DOCUMENTS

- Bulletin d'adhésion l'association
- Planning des consultations février-mars 2009
- Etapes d'inscription
- Bulletin d'inscription annuelle
- Organigramme de La Maison des Artistes

# www.secuartsgraphiquesetplastiques.org

**MAISON DES ARTISTES**  
La sécurité sociale des artistes auteurs

Actualité

[Carte européenne d'assurance maladie](#)  
[Indemnités journalières](#)  
[Nouveau taux de la contribution des diffuseurs](#)

INFO MDA FLANDRE  
CONTACT  
PLAN DU SITE  
BIBLIOGRAPHIE  
TEXTES DE REFERENCE  
STATISTIQUES  
SIMULATIONS DE CALCUL  
FAQ

PRÉSENTATION ET RÔLE DE LA MAISON DES ARTISTES

ORGANISMES SOCIAUX PARTENAIRES

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DES ARTISTES

BASE D'INFOS DU REGIME

ARTISTES AUTEURS    DIFFUSEURS

**DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

Début d'exercice  
Attestation marchés publics  
Attestation affiliation et assujettissement

Dossier de demande d'affiliation  
Dossier de maintien d'affiliation  
Précomptes

Déclaration diffuseur 1 % sur les rémunérations versées à l'artiste ou à un ayant droit  
Déclaration diffuseur 1 % sur le chiffre d'affaires ou sur la commission sur vente  
Autres documents

Mentions légales

**MODIFIEZ VOS COORDONNÉES**

n° d'ordre

# Comment s'inscrire en tant qu'artiste professionnel ?

## Les 4 étapes d'inscription

### 1ère ETAPE : IDENTIFICATION SOCIALE

#### Déclaration d'activité aux services administratifs de La Maison des Artistes

- a) Identification = n° d'ordre MdA
- b) Assujettissement ou affiliation

### 2e ETAPE : IDENTIFICATION FISCALE

#### Déclaration au centre des impôts de votre domicile = LIASSE P0

Déclaration en Régime BNC (Bénéfices Non Commerciaux). Fiscalement = PROFESSION LIBERALE

### 3e ETAPE

#### INSCRIPTION auprès de l'IRCEC, Caisse de retraite complémentaire obligatoire

### 4e ETAPE : ADHESION à l'association La Maison des Artistes (facultatif)

Accès aux services de l'Association :

- carte d'accès dans les musées
- aide sociale
- consultations juridiques
- consultation comptables
- accompagnement dans les démarches professionnelles
- action collective de défense du statut de l'artiste auprès des pouvoirs publics



La sécurité sociale  
des artistes auteurs

## DÉCLARATION D'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ CRÉATRICE D'OEUVRES ORIGINALES GRAPHIQUES ET PLASTIQUES

**ATTENTION** : Cette déclaration complétée, datée et signée doit être accompagnée d'une photocopie de votre première facture de vente d'oeuvre, de droits d'auteur ou de votre premier contrat ou bon de commande.

A défaut d'un de ces documents, aucune suite ne pourra être donnée à votre démarche.

Monsieur    Madame    Mademoiselle

NOM

NOM MARITAL

PRENOM

PSEUDONYME

ADRESSE

COMMUNE

TELEPHONE

DATE DE  
NAISSANCE

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE

/

ACTIVITE ARTISTIQUE PRINCIPALE

Peintre

Dessinateur

Graveur

Illustrateur

Graphiste

Dessinateur textile

Sculpteur

Plasticien

Créateur de tapisseries et textiles muraux

Créateur de vitraux

Créateur de mosaïques murales

**ATTENTION !**  
Joindre votre 1<sup>ère</sup> facture de  
l'année en cours,  
une note de droits d'auteur  
ou un bon de commande

# Adhérer à l'association La Maison des Artistes

**Pourquoi ?** Pour bénéficier des services suivants :

- Carte d'accès aux musées
- Aide Sociale
- Consultations juridiques et comptables
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Action collective

**Qui ?**

- Artistes professionnels identifiés - assujettis ou affiliés - au régime de Sécurité Sociale des Artistes auteurs
- Membres bienfaiteurs

**Comment ?** Pièces à fournir :

- le bulletin d'adhésion
- 1 chèque (de 25€ minimum) à l'ordre de La Maison des Artistes
- 1 photo,
- 1 photocopie du récépissé de déclaration de nos services administratifs (ou appel de cotisation)
- *2 timbres à 0.55€ - pour l'envoi de votre carte et des documents*

## STATISTIQUES

### Artistes

POPULATION EN CHIFFRES AU 31 DECEMBRE 2007

Effectif des artistes en début d'activité (non cotisants) inscrits  
au fichier recensement

Hommes	4222
Femmes	4070
<b>Total</b>	<b>8292</b>

Effectif des artistes cotisants

	<b>Affiliés</b>	<b>Assujettis</b>	<b>Total</b>
Hommes	13441	10199	23640
Femmes	8646	9790	18436
<b>Total</b>	<b>22087</b>	<b>19989</b>	<b>42076</b>

# Nous contacter

## **SIEGE SOCIAL ::::::::::::::::::::**

**Pour des renseignements sur les services de l'Association**

La Maison des Artistes - 11 rue Berryer - 75008 Paris

Tel : 01 42 25 06 53 - Fax: 01 42 25 10 93 - [contacts@lamaisondesartistes.fr](mailto:contacts@lamaisondesartistes.fr)

## **FERME LE LUNDI**

Du Mardi au Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

## **SERVICES ADMINISTRATIFS ::::::::::::::**

**Pour des renseignements d'ordre administratifs**

(sécurité sociale, facturations, cotisations...)

La Maison des Artistes - Services Administratifs - 90, avenue de Flandre - 75019 Paris

Tél: 01.53.35.83.63 - Fax : 01 44 89 92 77

Par Email :

Pour les Artistes de A à F : [servicea@secu-mda.org](mailto:servicea@secu-mda.org)

Pour les Artistes de G à M : [serviceb@secu-mda.org](mailto:serviceb@secu-mda.org)

Pour les Artistes de N à Z : [servicec@secu-mda.org](mailto:servicec@secu-mda.org)

Accueil du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30 sauf 16h le vendredi.